

GRANDE-SYNTHE

A photograph of children playing outdoors in winter clothing. One child in the foreground is jumping rope. Other children are standing nearby, some in pink and grey jackets. The background shows a wooden fence and a building under a bright sky.

Réforme des rythmes DE L'ENFANT

La ville de Grande Synthé engage, dès septembre 2013, la réforme des rythmes de l'enfant.

Il nous a paru en effet très important de retrouver un nouveau rythme scolaire plus profitable aux enfants que la semaine de quatre jours.

La ville a déjà fait depuis douze ans des efforts très importants pour construire ces politiques à travers un soutien massif et constant vers les écoles. Elle poursuivra et amplifiera encore ce volontarisme.

Je souhaite avec tous, parents et grands parents, enseignants et membre de la communauté éducative, bénévoles des clubs et associations construire l'avenir de notre jeunesse. Elle

le mérite et en a besoin.

C'est dans cet état d'esprit et ce cadre que nous construirons demain le projet éducatif de territoire de la ville qui rassemblera toutes les politiques en faveur de notre jeunesse : éducation, culture, citoyenneté ou encore développement durable.

Je vous invite, à travers ce fascicule, à prendre connaissance de notre projet ambitieux et des modalités pratiques de la réforme construite à Grande Synthé.

Le Maire,
Damien Carême

Les parcours éducatifs

• Comment va s'organiser la journée scolaire à partir de septembre ?

À Grande-Synthe, les enfants auront désormais classe du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h45 à 15h45 et le mercredi matin de 9h à 12h (le mercredi après-midi il n'y aura pas d'école).

L'ouverture des portes de l'école aura lieu 10 minutes avant.

• Si je le souhaite, mon enfant pourra-t-il quitter l'école à 15h45 ?

Oui, chaque parent pourra récupérer son enfant soit à 15h45, soit à 16h30.

• Des « parcours éducatifs » sont proposés de 15h45 à 16h30, que va faire mon enfant pendant ce temps ?

Dans le cadre de ces parcours éducatifs, la ville va proposer à votre enfant de multiples activités dans le domaine du sport, de la culture ou encore du développement durable.

Votre enfant qui est à l'école élémentaire pourra également apprendre ses leçons si vous le souhaitez.

• Qui va garder mon enfant à partir de 15h45 durant ces parcours éducatifs ?

Les enfants seront encadrés par des enseignants volontaires ou des personnels extérieurs recrutés par la ville et qualifiés pour s'occuper des enfants.

• Que dois-je faire pour que mon enfant puisse participer aux parcours éducatifs ?

C'est très simple : il suffira d'inscrire votre enfant à Accueil Point Com à partir du 1^{er} juillet jusqu'au 9 août 2013 via les feuilles d'inscriptions qui accompagnent ce flyer.





Du fait qu'il y aura classe le mercredi matin, mon enfant pourra-t-il aller à la cantine le midi ?

Oui, mais seulement si votre enfant est en élémentaire.

Sera-t-il obligé d'y participer toute l'année ?

Non, l'inscription se fera selon cinq cycles qui seront proposés durant l'année scolaire entre septembre et juin avec possibilité pour chaque enfant de participer au nombre de cycles qu'il souhaite :

- **Cycle 1** : de septembre jusqu'aux vacances de Toussaint.
- **Cycle 2** : des vacances de Toussaint aux vacances de Noël.
- **Cycle 3** : des vacances de Noël aux vacances d'hiver.

- **Cycle 4** : des vacances d'hiver aux vacances de Printemps.

- **Cycle 5** : des vacances de Pâques aux vacances d'été.

À l'intérieur même de chaque cycle, vous pouvez inscrire votre enfant :

- soit les **lundis et jeudis**
- soit les **mardis et vendredis**
- soit les **lundis, mardis, jeudis et vendredis**.

Les ateliers **du soir**

- **Aujourd'hui, mon enfant est en élémentaire et va aller aux parcours éducatifs et aux ateliers du soir, que se passera t-il à la rentrée ?**

Comme aujourd'hui, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h30 à 18h15, votre enfant sera pris en charge à l'école pour se rendre à la Maison de Quartier à proximité.

- **Que va faire mon enfant aux ateliers du soir ?**

Après un goûter, les enfants seront emmenés sur les sites d'activités de la ville, qu'elles soient sportives, culturelles ou encore ludiques.

- **Que dois-je faire pour que mon enfant puisse participer aux ateliers du soir ?**

C'est très simple : il suffira d'inscrire votre enfant à Accueil Point Com à **partir du 1^{er} juillet jusqu'au 9 août 2013** via les feuilles d'inscriptions qui accompagnent ce flyer.





• Sera-t-il obligé d'y participer toute l'année ?

Non, l'inscription se fera selon cinq cycles qui seront proposés durant l'année scolaire entre septembre et juin avec possibilité pour chaque enfant de participer au nombre de cycles qu'il souhaite :

- **Cycle 1** : de septembre jusqu'aux vacances de Toussaint.
- **Cycle 2** : des vacances de Toussaint aux vacances de Noël.
- **Cycle 3** : des vacances de Noël aux vacances d'hiver.
- **Cycle 4** : des vacances d'hiver aux vacances de Printemps.
- **Cycle 5** : des vacances de Printemps aux vacances d'été.

À l'intérieur même de chaque cycle, vous pouvez inscrire votre enfant,

- soit les **lundis et jeudis**
- soit les **mardis et vendredis**
- soit les **lundis, mardis, jeudis et vendredis**

Chaque cycle proposera un panel d'activités comme par exemple : piscine, ludothèque, gymnastique, hip hop, cirque, rugby, arts plastiques, musique, tennis, aikido, football...

• Où devrais-je récupérer mon enfant à 18h15 ?

À la maison de quartier.



POUR INSCRIRE votre enfant

Pour la rentrée 2013-2014, les inscriptions auront lieu à **Accueil Point Com**, à **partir du 1^{er} juillet jusqu'au 9 août 2013** (dernier délai pour le 1^{er} cycle).

Durant cette période, vous pourrez inscrire votre enfant :

- aux **parcours éducatifs**
 - aux **ateliers du soir**
 - aux **ateliers du mercredi et du samedi**
 - à la **restauration scolaire**
- à l'aide des fiches d'inscriptions que vous trouverez, ci-joint.

Périodes de fonctionnement des activités :

Parcours éducatifs :

du 3 septembre 2013 au 5 juillet 2014

Ateliers du soir :

du 16 septembre 2013 au 13 juin 2014



Mémo

INSCRIPTIONS DU 1^{ER} JUILLET AU 9 AOÛT 2013

- **Parcours éducatifs** pour l'année 2013/2014 (5 cycles)
- **Ateliers du soir** pour l'année 2013/2014 (5 Cycles)
 - 1^{er} cycle – 3/09 au 18/10/2013
 - 2^e cycle – 4/11 au 20/12/2013
 - 3^e cycle – 6/01/2014 au 21/02/2014
 - 4^e cycle – 10/03 au 18/04/2014
 - 5^e cycle – 5/05 au 4/07/2014
- **Atelier du mercredi et du samedi** pour l'année 2013/2014
- **Restauration scolaire** pour l'année 2013/2014

INSCRIPTIONS EN COURS D'ANNÉE

Possibilité d'inscription en cours d'année : les lundis et mardis, une semaine à l'avance pour :

Les ateliers du mercredi et du samedi

La restauration scolaire

Concernant les **ateliers du soir** et **parcours éducatifs** :

Les inscriptions pour le 1^{er} cycle se termineront le 9 Août 2013

Les inscriptions pour le 2^e cycle se termineront le 4 Octobre 2013

Les inscriptions pour le 3^e cycle se termineront le 6 décembre 2013

Les inscriptions pour le 4^e cycle se termineront le 10 février 2014

Les inscriptions pour le 5^{ème} cycle se termineront le 5 avril 2014

INSCRIPTIONS POUR LES CENTRES DE LOISIRS

Vacances de toussaint – 23 au 27 septembre 2013

Vacances de février – 6 au 10 janvier 2014

Vacances de printemps – 10 au 14 Mars 2014

Vacances d'été – 5 au 16 Mai 2014



**Aucune
inscription
en cours
de cycle.**



Réforme
des rythmes DE L'ENFANT

GRANDE-SYNTHE